

**BIMMERSHOP ET
VIPER CLUB OF AMERICA RÉGION QUÉBEC
SONT HEUREUX DE VOUS PRÉSENTER**

LES NUITS D'ÉTÉ BRULANTES À MIRABEL ET À MONT-TREMBLANT



Le Viper Club Of America Région Québec en collaboration avec le BIMMERSHOP organisent 3 journées de formation sur piste le vendredi 30 mai à Mirabel, le vendredi 4 juillet à Mont-Tremblant et le vendredi 8 août à Mirabel. Il s'agit de notre première collaboration qu'on aimerait poursuivre comme une tradition les prochaines années. Durant ces soirées et journée de lapping vous aurez l'opportunité d'améliorer vos connaissances de conduite et de vous pratiquer dans un environnement contrôlé. Pour vous inscrire à l'uns ou à tous ces événements il vous faudrait une référence soit du Bimmershop soit du Viper Club of America. La participation est uniquement sur référence. Nous souhaitons assurer une haute qualité des participants. Ce n'est pas votre voiture qui compte mais votre personnalité !

Voici les événements planifiés

<u>DATE</u>	<u>LIEU</u>	<u>HEURE</u>	<u>PARTICIPANTS</u>	<u>TEMPS DE PISTE</u>	<u>PRIX</u>
Vendredi 30 Mai	Mirabel	15h à 22h	Max 40	2h	\$240
Vendredi 4 Juillet	Mont-Tremblant	8h00 à 17h	Max 50	3h	\$360
Vendredi 8 Août	Mirabel	15h à 22h	Max 40	2h	\$240

REGLEMENTS DES RENCONTRES

- Si vous êtes intéressé à participer à l'une de ces rencontres ou à toutes ces rencontres, veuillez s.v.p. nous retourner le formulaire d'inscription complété avec votre chèque. Les places disponibles sont limitées !!
- **Vous pouvez vous inscrire toute de suite à toutes ces rencontres ou l'une d'entre elles. Lors que vous faites votre cheque additionner le coût de chaque rencontre. Il n'y aura pas de rabais pour d'inscriptions multiples. Vous devez payer chaque événement au complet. À cause de la rareté de ce type de rencontre, nous prévoyons un ventre rapide des places.**
- Si vous souhaitez annuler votre inscription, veuillez nous faire parvenir un avis d'annulation 4 semaines avant la rencontre. L'annulation doit être approuvée par les organisateurs avant de prendre effet. Après cette date, les organisateurs peuvent refuser toute annulation. Les organisateurs peuvent également imposer des frais d'annulation.
- **Basé sur votre expérience de conduite, vous serez assigné à différents groupes. Nous souhaitons la bienvenue à toutes les catégories de conducteurs autant débutants que professionnels.**
- Nous anticipons la participation de 20 Vipers et 20 autres voitures de performance.
- Vous pouvez inviter vos amis à participer à ces soirées et journée de piste !
- L'horaire final sera publié environ deux semaines avant l'événement avec l'assignation des groupes pour le lapping.
- Il n'est pas nécessaire de posséder une Viper, une BMW ou d'être membre du VCA pour participer l'une de ces rencontres
- Nous offrons un minimum de 2 heures de piste les soirées et de 3 heures de piste la journée par conducteur inscrit
- Sur la piste nous vous proposerons des rafraîchissements et un léger casse-croûte
- Vous pouvez vous présenter sur la piste avec un maximum de trois voitures, si approuvé par les organisateurs.
- Le prix d'inscription s'applique par conducteur.
- Tous les niveaux de conducteurs sont acceptés : de débutants à experts.
- Nous vous assignerons à un groupe sur la piste selon votre expérience et vos connaissances.
- Nous accepterons les voitures de course non immatriculées, à condition que vous possédiez une licence de course valide ou si vous avez la compétence requise.
- Malheureusement nous ne pouvons pas accepter les VUS pour cet événement. Les voitures décapotables doivent être équipées au minimum d'un roll-bar approuvé (comme la Viper SRT-10).
- En tout temps, vous devrez porter un casque sur la piste. Apportez votre casque car nous ne pourrons pas vous en fournir ni vous en louer. La norme minimum pour le casque est M / SA / Snell 2000. Les casques Snell 95 ne seront pas acceptés.
- **Sur l'enceinte de Mont-Tremblant la limitation de bruit est de 92 dB à une distance de 50 pieds durant une passe d'accélération. Votre voiture devra donc être équipée d'un système d'échappement approprié.**
- **À Mirabel il n'y a aucune limitation de bruit !**
- Vous pouvez inviter jusqu'à 3 visiteurs par conducteur inscrit. Les visiteurs devront signer un formulaire spécial de dispense de responsabilité.
- Il n'y aura pas d'autres spectateurs admis dans les puits de ravitaillement autre que vos trois invités. De plus vous serez responsable de leurs faits et gestes !
- Les mineurs ne seront pas acceptés sur la piste.
- Les mineurs doivent être approuvés avant d'accéder à l'enceinte. Nous demandons la présence de deux adultes par enfant.
- Vous devrez certifier que votre voiture est en bonne condition pour la piste. Vous devrez signer un formulaire lorsque vous accéderez l'enceinte.
- Nous vous encourageons fortement à visiter votre concessionnaire local afin qu'il inspecte et prépare votre voiture pour la piste. Nous vous suggérons également de changer l'huile à freins.
- L'événement aura lieu même sous la pluie. S.V.P. ayez les pneus appropriés pour la pluie. Les pneus de type slick ne seront pas acceptés même sur une piste légèrement mouillée. Les pneus Michelin Pilot Sport sont excellents pour l'événement.
- Les conducteurs devront signer un formulaire spécial de dispense de responsabilité avant d'accéder à la piste.
- Les conducteurs devront participer à une rencontre obligatoire au cours de laquelle les règlements de la journée de piste seront présentés. L'horaire sera publié plus tard.
- La ceinture de sécurité devra être portée en tout temps.
- La limite de vitesse dans les puits sera de 10km/h et devra être strictement respectée.
- Les organisateurs se réservent le droit d'empêcher quiconque d'accéder au circuit et/ou de rouler sur la piste.
- Les organisateurs se réservent le droit d'exclure n'importe quel conducteur pour n'importe quelle raison au cours de l'événement.
- Vous êtes libre de contracter une commandite pour votre voiture ou de votre association d'automobile. Il n'y a pas de redevance à payer aux Organisateurs.
- Si vous avez des questions concernant les règlements techniques ou si vous avez besoin de plus de renseignements concernant votre voiture, veuillez communiquer avec Mr. Sébastien Rochon par courriel à l'adresse suivante : info@bimmershop.ca.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom du conducteur : _____ Prénom: _____

Adresse: _____ Ville : _____ Code Postal : _____

Tel. jour: _____ Tel. soir: _____ Cellulaire: _____

Année de naissance: _____

COURRIEL (Très important, écrivez lisiblement): _____

Personne/organisation qui vous a contacté pour les événements: _____

Je m'inscris (svp encercler): Soirée 30 mai / Journée 4 juillet / Soirée 8 août

Indiquer les voitures que vous souhaitez enregistrer pour ces rencontres:

<u>MARQUE</u>	<u>MODÈLE</u>	<u>ANNÉE</u>	<u>COULEUR</u>	<u>IMMATRICULÉE ?</u>	<u>HP ESTIMÉE</u>

Lister les pistes où vous avez roulé ces dernières 2 années ? _____

Comment définissez-vous votre expérience/connaissance de conduite sur piste ?

Aucune: _____ Base: _____ Bon: _____ Avancée: _____ Expert: _____

Nombre d'invités adultes: _____ Nombre d'invités mineur: _____

Pour s'inscrire il faut être âgé de 18 ans ou plus et on doit posséder un permis de conduire depuis au moins deux ans. Sauf pour les instructeurs et les détenteurs de licence de course, toutes les voitures doivent avoir 2 sièges de même type, une console d'instruments, un système de ceinture de sécurité pour le conducteur et pour le passager. Les ceintures de sécurité de course sont interdites dans les voitures qui n'ont pas de cage sauf pour les voitures qui viennent avec pareil équipement de l'usine (Viper ACR). Les VUS (tout terrain), Open Wheels (Caterham), trois-roues (T-Rex) ne peuvent pas participer à cette journée de piste. Les voitures de course ne seront acceptées que dans les groupes avancés et instructeurs. Les voitures convertibles doivent avoir une protection anti-capotage suffisante. Les voitures équipées d'une protection d'usine sont acceptées (ex : SRT-10, Honda S2000, Porsche Boxster). Les voitures convertibles (Ex : Miata, Porsche 911, BMW M3) ne seront pas acceptées à moins de posséder une protection anti-capotage « After Market » certifiée FIA. S.V.P. communiquez avec nous si vous aviez besoin de plus de clarifications concernant les voitures décapotables. Tous les participants doivent certifier qu'une inspection technique appropriée a été exécutée pour la journée de piste sur leur voiture. Les organisateurs se réservent le droit de refuser l'accès sur la piste à toute voiture jugée non conforme. Les casques M et SA Snell2000 et plus sont requis pour la fin de semaine de piste. Les casques DOT ne seront pas acceptés. Les conducteurs avec voiture dotée d'une cage doivent porter un casque SA. Cette journée n'est pas une école de course. Sous aucun prétexte, la durée des tours de piste ne doit être mesurée. Si vous avez un doute sur l'acceptation de votre voiture pour l'événement communiquez avec nous. N'apportez pas votre voiture sur la piste pour ensuite essayer de plaider votre cas. Si vous le faites et que votre voiture est considérée non acceptable, vous serez renvoyé de la piste sans remboursement. **Si vous avez des questions concernant les règlements techniques ou si vous avez besoin de clarifications concernant votre voiture, s.v.p. communiquez avec Mr. Sébastien Rochon à l'adresse de courriel suivant: info@bimmershop.ca**

DATE : _____

SIGNATURE : _____

Veillez, s.v.p. faire parvenir votre formulaire d'inscription ainsi que votre chèque fait à l'ordre de:

Viper Club of America Région Québec Inc.

à l'adresse suivante:

***Viper Club of America
1229, rue Pierre Dansereau
Boisbriand, Qc, J7G 3E6
CANADA***

Nous confirmerons votre réservation par courriel.

RAPPEL SUR LES COÛTS :

<i>Vendredi 30 mai</i>	<i>\$240</i>
<i>Vendredi 4 juillet</i>	<i>\$360</i>
<i>Vendredi 8 août</i>	<i>\$240</i>

Veillez SVP faire votre chèque au montant total des rencontres auxquelles vous participerez.

Si vous voulez un arrangement spécial pour le paiement SVP écrivez à : contact2008@vipracr.com

FORMULAIRE DE CERTIFICATION TECHNIQUE POUR VOITURES

Propriétaire: _____ No VIN : _____

Fabricant: _____ Modèle: _____

Année: _____ Couleur: _____ Puissance au moteur: _____

Veillez s.v.p. inspecter ou faire inspecter votre voiture pour qu'elle respecte ou dépasse les exigences minimales suivantes. Votre concessionnaire certifié peut vous aider dans la préparation de votre voiture pour cette fin de semaine de piste. Nous sommes dans l'impossibilité de faire cette inspection et préparation pour vous. Vous devrez certifier que cette inspection a été faite selon les spécifications requises.

- Limitation de bruit : Max 92dB à 50 pieds en accélération. Ayez le bon système d'échappement sur votre voiture.
- Disques de freins : Pas de fissures ou de cassures.
- Plaquettes de freins : Épaisseur appropriée (plus de 50%)
- Liquide de freins : Purgé et fluide propre
- Amortisseurs : En bon état
- Barres de stabilisation : En bon état et attachées solidement.
- Roulements des roues : Pas de bruit et du jeu.
- Pneus : Pas de fissures et de déformations. Pas plus de 40% d'usure. Cote de vitesse H au minimum.
- Ceintures de sécurité: Complètement fonctionnelles et non modifiées, utilisant les attaches d'usine.
- Attaches de sièges: En bon état et solidement fixées.
- Intérieur : Pas d'objet libre dans la voiture et dans le coffre.
- Panneaux de carrosserie: Attachés solidement
- Panneaux sous la voiture : Attachés solidement
- Spoiler ou aileron : Attaché solidement.
- Lumières extérieures : Fonctionnelles
- Batterie : Attachée solidement.
- Radiateur: Pas de fuites ou de fissures dans les durites.
- Fluides et huiles : En bonne condition et niveau vérifié.

Je certifie que l'inspection technique ci-dessus a été faite sur ma voiture.

Date : _____ Signature du propriétaire: _____

(Ne pas retourner ce formulaire, à signer sur la piste)

VIPER CLUB OF AMERICA QUÉBEC INC.

EXONÉRATION, RENONCIATION À TOUTE RÉCLAMATION ET D'INDEMNITÉ ACCEPTATION DES RISQUES

Couvrant l'événement Viper Club Of America journées portes ouvertes à Mirabel et à Mont-Tremblant.

MISE EN GARDE : EN SIGNANT CE DOCUMENT, JE COMPRENDS LES RISQUES ASSOCIÉS À LA PARTICIPATION À CET ÉVÉNEMENT. MOI-MÊME, MES PROCHES, MES HÉRITIERS RENONÇONS À CERTAINS DROITS LÉGAUX, Y COMPRIS LE DROIT DE POURSUIVRE. MOI-MÊME, MES PROCHES, MES HÉRITIERS ACCEPTONS D'ASSUMER TOUTE RESPONSABILITÉ FINANCIÈRE POUR TOUT DOMMAGE CAUSÉ PERSONNELLEMENT À MOI MÊME, À UNE TIÈRE PERSONNE OU À SA PROPRIÉTÉ.

J'ai informé mes proches et mes héritiers de ma participation à l'événement mentionné ci-dessus et je déclare solennellement accepter les risques encourus par ma participation à cet événement. Moi-même, mes proches et mes héritiers acceptons la pleine responsabilité légale et/ou financière résultant de ma participation et de conduite à cet événement.

VCA ne peut en aucun cas être tenu responsable de quelque dommage que ce soit, direct ou indirect, économique ou immatériel ou préjudice subi par quiconque, en raison de ma participation à cet événement, à l'égard d'une négligence, interruption, omission, erreur ou d'un délai d'information données ou affichées.

Dans ce document le mot « lieux » décrit toutes les parties de l'enceinte du circuit incluant mais ne se limitant pas : à l'enceinte elle-même, la piste, les chemins d'accès, les puits, les bordures de pistes, tous les aires communes etc. Seule mon évaluation des risques associés à l'événement m'incite à participer à cette fin de semaine de piste organisée par le VCA, et non pas les déclarations orales ou écrites, de ses propriétaires, de son personnel ou de ses agents, que ce soit au moyen de brochures, d'annonces, de vidéo cassettes, de conversations individuelles ou autres véhicules médiatiques. J'ai examiné et inspecté les lieux de l'événement et j'ai déterminé et accepté d'en faire usage. De plus avant d'accéder à n'importe quelle partie de l'enceinte, j'accepte devoir examiner et inspecter les lieux afin de m'assurer qu'ils conviennent à mon usage. Si j'ai la moindre impression ou doute que les lieux ne sont pas sécuritaires je dois immédiatement en informer les organisateurs et je dois immédiatement quitter les lieux.

Je renonce (ainsi que mes héritiers et mes proches) à toute réclamation résultant de ma participation à l'événement. Je renonce à toute poursuite au moment présent et/ou dans le futur contre le Viper Club Of America, ses administrateurs, ses employés, ses agents, ses bénévoles, les responsables de l'événement et les contracteurs indépendants. Je libère (ainsi que mes proches et mes héritiers) le VCA de toute responsabilité concernant les pertes, dommages, blessures ou dépenses que je pourrais subir, ou que mes proches pourraient subir à la suite de ma participation à l'événement quelle qu'en soit la cause, incluant la négligence, le bris de contrat ou le bris d'une obligation statutaire ou devoir de prudence. Je (ainsi que mes héritiers et mes proches) indemniserons le VCA pour les dommages matériels, les dépenses (y compris les frais d'un avocat), ou les lésions corporelles à des tiers, résultant de ma participation à l'événement.

Les risques et les dangers mentionnés ci-dessus peuvent entraîner des blessures corporelles, la mort ou des pertes et/ou des dommages à des biens personnels. Je suis conscient de la possibilité de dommages matériels, des risques pour ma santé et ma sécurité personnelle et de blessures en raison de ma participation volontaire à cette journée de piste avec le Viper Club of America. Ceci peut inclure, mais n'est pas limité à ce qui suit : toute blessure ou maladie résultant d'un accident ; toute blessure ou maladie résultant de l'utilisation, de l'abus, du non-usage ou de la défectuosité de tout équipement requis pour l'activité ; à cause de l'éloignement l'incapacité d'accéder rapidement à une assistance médicale en cas d'urgence; toutes blessures et/ou la mort causées par des véhicules motorisés, le vol, le vandalisme, une chute ou un impact sur les éléments de la piste et/ou les éléments d'une voiture.

J'accepte librement et j'assume entièrement tous les risques et dangers de même que la possibilité de blessures, de mort ou de perte résultant de tels risques et dangers liés à mes déplacements et à ma participation à l'événement mentionné ci-dessus.

Si vous avez des questions concernant le contenu de ce document, veuillez communiquer avec nous avant de signer cette exonération. Une personne qui ne signe pas cette exonération ne peut participer à l'événement mentionné ci-dessus. Nous vous remercions à l'avance de vous conformer à nos politiques.

Nom Imprimé : _____ Signature : _____ Date : _____

(Ne pas retourner ce formulaire, à signer sur la piste)